

La Chronique de l'Abbé VENET

Né à Cléppé, près de Feurs, l'abbé Joseph VENET fut curé de Mornant de 1835 à 1872. Il apparaît à travers son journal qu'il a été ce que nous appellerions aujourd'hui un curé de choc. Certes son premier souci était la vie religieuse de ses paroissiens mais il fut aussi un citoyen à part entière dans la commune. Ces notes nous donnent des renseignements précis et précieux sur la vie religieuse d'un village, les difficultés de la vie publique, les ambitions personnelles des uns et des autres. C'est à lui que nous devons l'agrandissement de l'église et la construction de l'établissement St Charles. Par ses états d'âme et les jugements qu'il porte sur ses concitoyens, on peut mesurer le décalage entre les mentalités de l'époque et la société actuelle.

Donation du clos des Lazaristes à la commune de MORNANT

" Le 16 octobre 1841 mourut Claude Montel qui doit être compté au nombre des bienfaiteurs du pays. Voici comment : Claude Montel était un pauvre diable d'ouvrier maçon qui avait épousé une femme fort riche nommée Antoinette Chambry, veuve en premières noces de Pierre Jaboulet. Lorsque furent vendus les biens ecclésiastiques en 1793, ce Jaboulet en question acheta à vil prix le beau clos des Lazaristes au midi de Mornant et tous les bâtiments contigus. Comme Montel à sa mort ne laissa pas d'enfant à sa femme il la pria de donner après elle cette propriété à la commune de Mornant qui vient de la vendre en détail pour faire face aux dépenses nécessitées par les améliorations dont j'ai parlé plus haut. Montel devenu fort riche par son mariage avec Antoinette Chambry et surtout par ses économies n'avait pas fait les mêmes progrès du côté des pratiques religieuses. Sur le point de mourir il ne voulut pas entendre parler de prêtre ni de confession. Fatigué par mes sollicitations et de celles de mes vicaires il disait à un de ses amis qui le visitait "mon cher, il paraît que Montel

sent la charogne car les corbeaux s'approchent de lui Ces propos et ces dispositions me donnaient beaucoup d'inquiétudes. Le dimanche du Rosaire, après les vêpres, je fis prier publiquement pour lui sans le nommer. Le lendemain mon vicaire, M. Bouchut allait le voir. Il fut bien reçu. Montel se confessa et avant de mourir il fit promettre à sa femme de donner à la commune de Mornant, pour l'instruction des enfants, le clos et le bâtiment dont j'ai parlé plus haut. Telle était l'intention de Montel

La donation fut passée plus tard devant M^oBertholey fils, notaire à Mornant. La commune entra en jouissance par la mort d'Antoinette Chambry qui survint le 24 avril 1847. En 1848 les Frères Maristes quittèrent la maison qu'ils occupaient sur la place pour venir s'installer dans la propriété Montel et Chambry. En 1856 la maison des frères fut la proie des flammes et en 1857 et 58 le maire M. Charles Perret fit construire la maison d'école communale que l'on voit aujourd'hui. En 1846 ou 47, le conseil municipal voulut donner des noms aux rues de Mornant et pour conserver la mémoire de cette libéralité, il désigna par le nom de rue Montel et rue Chambry, celles qui conduisent à cette propriété. Dans sa séance du 17 mai 1847 la municipalité accepte le legs d'Antoinette Chambry veuve Montel qui consiste en un tènement de bâtiments, jardin et vignes avec une cuve, un pressoir, un grand foudre et des tonneaux. Ce legs est contesté par Claudine Chavassieux qui se prétend héritière universelle. La commune cède gratuitement à titre de reconnaissance 2 cases dans le nouveau cimetière. Sur la plaque il est gravé : " Bienfaitrice de la ville de Mornant Antoinette Chambry Vve Montel qui lui a légué ses biens « .

**La ville de Mornant lui doit sa Maison d'école,
son Hôtel de ville et autres bienfaits.**